



**Le Pays Rochois**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Régie Eau Potable**

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU  
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

**Exercice 2024**

# SOMMAIRE

<b>CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE</b>	<b>4</b>
<b>1. LE TERRITOIRE DESSERVI</b>	<b>4</b>
<b>2. MODE DE GESTION DU SERVICE</b>	<b>4</b>
<b>3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE</b>	<b>4</b>
<b>4. NOMBRE D'ABONNES</b>	<b>4</b>
<b>5. EAUX BRUTES</b>	<b>5</b>
5.1 Prélèvement sur les ressources en eaux :	5
<b>6. EAUX TRAITEES</b>	<b>7</b>
6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024 (volumes sur la période de consommation proratisés sur 365 jours)	7
6.2 Production et Traitement	7
6.3 Achat et vente d'eaux traitées	8
6.4 Volume consommé comptabilisé au cours de l'exercice, proratisé sur 365 jours	9
6.5 Autres volumes	9
6.6 Volume consommé autorisé proratisé sur 365 jours	9
<b>7. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE</b>	<b>10</b>
<b>8. BRANCHEMENTS NEUFS</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE II : TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE</b>	<b>11</b>
<b>1. MODALITES DE TARIFICATION</b>	<b>11</b>
<b>2. FACTURE D'EAU TYPE</b>	<b>11</b>
<b>3. RECETTES</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE III : INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	<b>13</b>
<b>1. QUALITE DE L'EAU</b>	<b>13</b>
<b>2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX</b>	<b>13</b>
<b>3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU</b>	<b>15</b>
3.1 Rendement du réseau de distribution	15
3.2 Indice linéaire des volumes non comptés	15
3.3 Indice linéaire de pertes en réseau	16
3.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	16
<b>4. INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE IV : FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>18</b>
<b>1. BRANCHEMENTS EN PLOMB</b>	<b>18</b>
<b>2. MONTANTS FINANCIERS</b>	<b>18</b>
2.1 Recettes d'investissement	18
2.2 Dépenses d'investissement	19
<b>3. ETAT DE LA DETTE DU SERVICE</b>	<b>19</b>

4. AMORTISSEMENTS	19
5. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	20
6. PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	20
<b><i>CHAPITRE V : ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU</i></b>	<b>20</b>
1. ABANDONS DE CREANCE OU VERSEMENT A UN FOND DE SOLIDARITE	20
2. OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	20
<b><i>CHAPITRE VI : TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS</i></b>	<b>22</b>

# CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

---

## 1. LE TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) gère en Régie directe l'eau potable de 5 communes, à savoir : Amancy, Arenthon, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny et Saint-Sixt.

La CCPR possède les compétences de production, de protection des ouvrages de prélèvement, de traitement, de transfert, de stockage et de distribution.

Le règlement de service d'eau potable a été approuvé par le Conseil Communautaire le 13 novembre 2018, ainsi que sa modification le 14 décembre 2021. Il définit les obligations de la collectivité et des usagers en matière de distribution d'eau potable.

## 2. MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité en Régie à autonomie financière.

## 3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Le service public d'eau potable dessert une population estimée à **15 160 habitants** au 31/12/2024 (14 706 au 31/12/2023).

## 4. NOMBRE D'ABONNES

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **7 297 abonnés** au 31/12/2024 (6 690 au 31/12/2023).

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2023	Nombre total d'abonnés au 31/12/2024	Variation en %
Amancy	1 247	<b>1 408</b>	<b>12,9 %</b>
Arenthon	1 010	<b>1 106</b>	<b>9,5 %</b>
Saint-Laurent	397	<b>416</b>	<b>4,8 %</b>
Saint-Pierre-en-Faucigny	3 529	<b>3 843</b>	<b>8,9 %</b>
Saint-Sixt	507	<b>510</b>	<b>0,6 %</b>
<b>Total</b>	6 690	<b>7 297</b>	<b>9 %</b>

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchements) est de **50,67 abonnés/km** au 31/12/2024 (144 km de réseau de distribution – voir point 7)

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Densité linéaire d'abonnés (Abonnés/km)</b>	41,47	43,63	45,73	46,47	50,67

Le nombre d'habitants estimés par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **2,07 habitants/abonné** au 31/12/2024.

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre habitants/abonné</b>	2,28	2,24	2,17	2,20	2,07

## 5. EAUX BRUTES

### 5.1 Prélèvement sur les ressources en eaux :

Le service public d'eau potable a prélevé **895 239 m<sup>3</sup>** sur l'exercice 2024 (847 140 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2023), provenant uniquement de ressources souterraines. Le volume proratisé sur 12 mois est de **900 171 m<sup>3</sup>**.

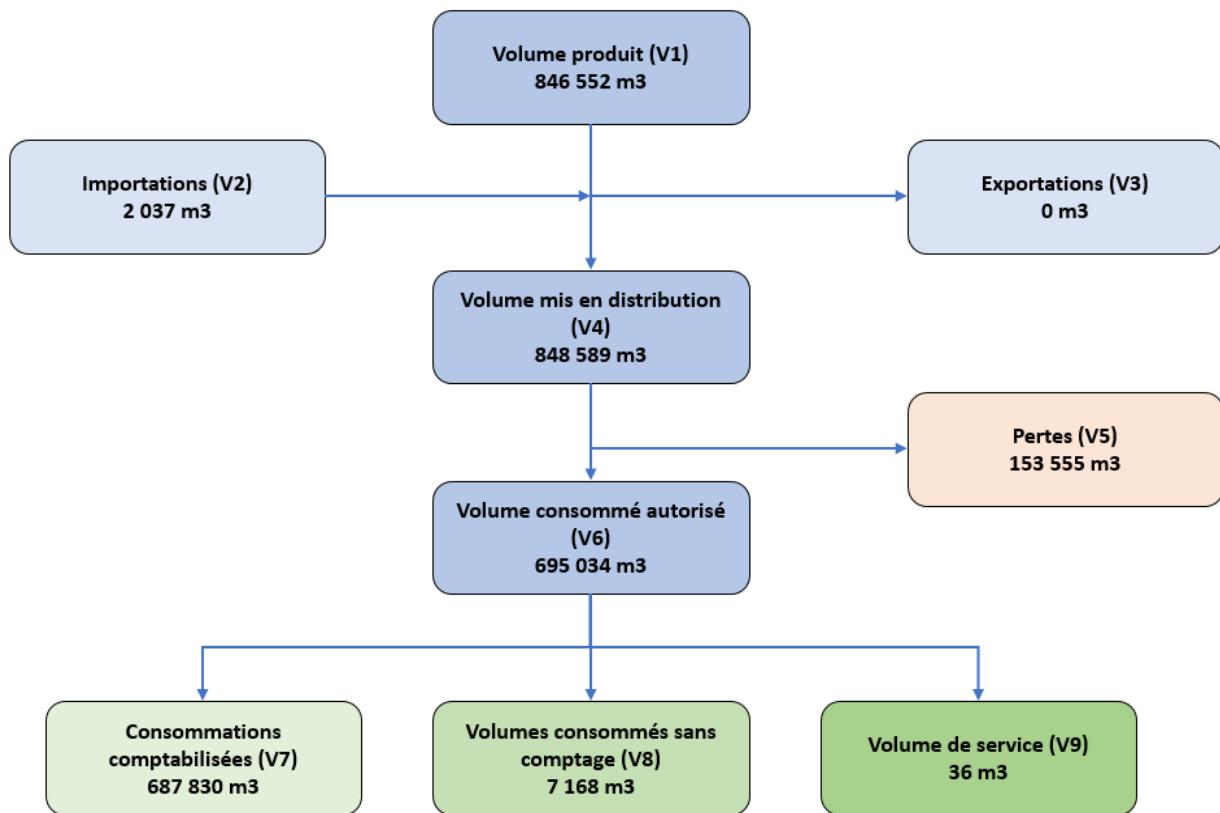
Commune	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits prélèvement autorisé	Volume prélevé durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2024 en m <sup>3</sup>	Variation en %	Volume prélevé sur 365 jours durant l'exercice 2024 en m <sup>3</sup>
Arenthon	Captage de La Ferme Blandet	Forage	50 m <sup>3</sup> /h ou 1000 m <sup>3</sup> /j	25 904	<b>21 392</b>	-17,4%	21 510
Amancy	Captage des Crys	Source	Totalité des débits disponibles	132 402	<b>146 869</b>	10,9%	147 678
	Captage de Soudan	Source					

	Captage de Terre Noire	Source					
	Captage de Moenne	Source					
Pers-Jussy	Captage de Barbier	Source	Totalité des débits disponibles	154 808	<b>149 355</b>	-3,5%	150 178
Saint Laurent	Captage de Mornex Les Creux	Source	265 m3/j	45 288	<b>41 741</b>	-7,8%	41 971
	Captage de Chavanette	Source	9 m3/j	10 295	<b>24 168</b>	134,8%	24 301
	Captage de L'Essert	Source	146 m3/j	48 155	<b>49 492</b>	2,8%	49 765
	Captage de Sous-Cornillon La Balme	Source	570 m3/j	124 199	<b>151 596</b>	22,1%	152 431
	Captage du Chatelard	Source					
	Captage de Credox	Source					
	Captage de Bourre	Source					
Saint Pierre en Fcy	Captage de Varlin	Source	710 m3/j	123 554	<b>144 292</b>	16,8%	145 087
	Captage Les Nées	Source					
	Captage de Bajolet	Source	100 m3/h et 2000 m3/j	166 816	<b>150 531</b>	-9,8%	151 360
Saint Sixt	Captage de Montisel	Forage	120 m3/j	14 358	<b>14 201</b>	-1,1%	14 279
	Captage de Montisel	Source	120 m3/j				
	<b>Total</b>	-	-	847 140	<b>895 239</b>	<b>6%</b>	<b>900 171</b>

L'évolution des prélèvements sur l'année 2024 est essentiellement due à une augmentation des débits entrants dans les réservoirs de certaines sources, mais qui par trop-plein rejoignent le milieu naturel sans partir en distribution.

## 6. EAUX TRAITÉES

### 6.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024 (volumes sur la période de consommation proratisés sur 365 jours)



### 6.2 Production et Traitement

Le service possède 12 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Réervoir des Crys (Amancy)	UV
Forage de Blandet (Arenthon)	UV
Réervoir de Lasnelaz (Arenthon)	UV
Réervoir des Molettes (Saint-Pierre-en-Faucigny)	UV
Réervoir de Varlin (Saint-Pierre-en-Faucigny)	UV + chloration
Réervoir d'Arcine (Saint-Pierre-en-Faucigny)	UV
Réervoir de Préla / Les Nées (Saint-Pierre-en-Faucigny)	UV
Réervoir de Mornex (Saint-Laurent)	UV + chloration
Réervoir de Chavanette (Saint-Laurent)	UV + chloration
Réervoir de l'Essert (Saint-Laurent)	UV + chloration
Réervoir de Montisel (Saint-Sixt)	UV
Station de traitement des Granges (Saint-Sixt)	UV

Afin d'assurer localement un traitement rémanent de l'eau lors de sa distribution, des équipements de chloration ont été installés ou remis en service afin de sécuriser la qualité de l'eau sur ses unités de distribution.

Volumes produits sur la période de consommation, mis en distribution :

	Volume produit 2023 proratisé sur 365 j	Volume produit 2024 proratisé sur 365 j	Variation des volumes produits proratisés sur 365 jours %	Indice de protection de la ressource 2024
<b>Total du volume produit m<sup>3</sup>(V1)</b>	828 988	<b>846 552</b>	<b>2,11%</b>	<b>83,30%</b>

Le volume produit proratisé sur 365 jours est de **846 552 m<sup>3</sup>**.

6.3 Achat et vente d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté 2023 m <sup>3</sup>	Volume acheté 2024 m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2024
CCPR secteur DSP	8 876	2 037	-77%	80
<b>Total d'eaux traitées achetées (V2)</b>	<b>8 876</b>	<b>2 037</b>	<b>-77%</b>	<b>80</b>

Le volume d'eau traitée acheté est de **2 037 m<sup>3</sup>** pour l'année 2024.

Acheteur	Volume vendu 2023 m <sup>3</sup>	Volume vendu 2024 m <sup>3</sup>	Variation des volumes vendus en %
DSP	0	0	-
SIRB	0	0	-
<b>Total d'eaux traitées vendus (V3)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

Le volume d'eau traitée vendu est de **0 m<sup>3</sup>** pour l'année 2024.

#### 6.4 Volume consommé comptabilisé au cours de l'exercice, proratisé sur 365 jours

Acheteurs	Volumes consommés comptabilisés durant l'exercice 2023 en m <sup>3</sup>	Volumes consommés comptabilisés durant l'exercice 2024 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques et non domestiques	703 019	<b>687 830</b>	-2,1%
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	703 019	<b>687 830</b>	-2,1%

Le volume consommé comptabilisé, proratisé sur 365 jours, est de **687 830 m<sup>3</sup>** pour l'année 2024.

#### 6.5 Autres volumes

	Exercice 2023 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2024 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
<b>Volume consommation sans comptage (V8)</b>	5 668	<b>7 168</b>	26%
<b>Volume de service (V9)</b>	1 038	<b>36</b>	-96%

Le volume sans comptage (test de poteaux incendie, utilisation des bornes vertes, nettoyage de voirie, espaces verts, gens du voyage...) est estimé et s'élève à **7 168 m<sup>3</sup>**. Cette augmentation est liée à une présence des gens du voyage plus importante qu'en 2023.

Le volume de service (purges de réseau, nettoyage de réservoirs, chasse sur réseau d'assainissement) est également estimé et s'élève à **36 m<sup>3</sup>** pour l'année 2024. Sa diminution en 2024 s'explique par les difficultés rencontrées par le service exploitation (baisse des effectifs) qui ont conduit à reporter le lavage de l'ensemble des réservoirs sur 2025.

#### 6.6 Volume consommé autorisé proratisé sur 365 jours

	Exercice 2023 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2024 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
<b>Volume consommé autorisé (V6)</b>	709 725	<b>695 034</b>	-2%

Le volume consommé autorisé, proratisé sur 365 jours, est de **695 034 m<sup>3</sup>** pour l'année 2024.

## 7. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE

Le linéaire du réseau de canalisations de distribution du service public d'eau potable est de **144 kilomètres** au 31/12/2024 (hors adduction et branchements).

## 8. BRANCHEMENTS NEUFS

Sur l'année 2024, **28 branchements neufs** ont été réalisés.

COMMUNE	ADRESSES TRAVAUX	TYPE DE CPT	DATE DE POSE
AMANCY	ROUTE DE LA VULPILIERE	DN15	18/07/2024
AMANCY	PIERRE LONGUE	DN20	15/05/2024
ARENTHON	36 IMPASSE DU VERGER	DN15	27/09/2024
ARENTHON	287 ROUTE DE MONTAGNY	DN15	09/07/2024
ARENTHON	36 CHEMIN DES ORNAYS	DN15	03/10/2024
ARENTHON	CHEMIN DES MARAIS	DN15	29/10/2024
SPEF	ROUTE D'ARENTHON x2	DN15	31/10/2024
SPEF	IMPASSE DES PRIMEVERES	DN15	07/10/2024
SPEF	CHEMIN MARCHOUX	DN15	15/10/2024
SPEF	244 RUE DE BLANSIN x3	DN15	01/10/2024
SPEF	443 RUE DU FAUCIGNY	DN30	29/10/2024
SPEF	CHEMIN VERT x3	DN15	05/11/2024
SPEF	113 RUE DU CHUET	DN15	01/07/2024
SPEF	2855 ROUTE DE PRELAZ	DN15	07/05/2024
SPEF	1030 RUE DES CANELLES	DN15	02/10/2024
SPEF	1068 ROUTE DE SAINT LAURENT	DN15	20/09/2024
SPEF	CLOS DE LA CROIX SAINT MAURICE	DN15	08/04/2024
SPEF	171 LE CLOS D'IRENE	DN25	26/04/2024
SPEF	930 RUE DES CANELLES	DN40	05/06/2024
ST LAURENT	80 ROUTE DE BARBILLON	DN15	03/07/2024
ST LAURENT	IMPASSE DE MOUSSY	DN15	16/10/2024
ST LAURENT	297 ROUTE D LA FORET	DN15	12/03/2024
ST SIXT	726 ROUTE DES LUCHES	DN15	25/06/2024

## CHAPITRE II : TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### 1. MODALITES DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables au 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	au 01/01/2024
<b>Part de la collectivité</b>	
<b>Part fixe (€ HT/an)</b>	36,00 €
<b>Part proportionnelle (€ HT/m<sup>3</sup>)</b>	1,30 €
<b>Taxes et redevances</b>	
Taux de TVA	5,5%
Redevance Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,29 €/m <sup>3</sup>
Redevance Prélèvement ressource (Agence de l'Eau)	0,0569 €/m <sup>3</sup>

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération n° 2023-203 effective à compter du 01/01/2024 fixant les tarifs du service d'eau potable,
- Délibérations n° 2023-204 effective à compter du 01/01/2024 fixant les tarifs annexes du service.

### 2. FACTURE D'EAU TYPE

Les tarifs applicables au 01/01/2024 et au 01/01/2025 pour la consommation d'un ménage de 120 m<sup>3</sup>/an sont :

	Facture de 120 m <sup>3</sup> au 01/01/2024			Facture de 120 m <sup>3</sup> au 01/01/2025			Taux d'évolution
	PUHT	Base	Montant	PUHT	Base	Montant	
Abonnement	36,00 €	1	36,00 €	37,00 €	1	37,00 €	2,78%
Part proportionnelle	1,30 €	120	156,00 €	1,33 €	120	159,60 €	2,31%
Redevance Pollution	0,29 €	120	34,80 €				
Redevance Prélèvement	0,057 €	120	6,83 €	0,047 €	120	5,59 €	-18,10%

Redevance consommation AEP				0,43 €	120	<b>51,60 €</b>	
Redevance performance des réseaux AEP				0,01 €	120	<b>1,20 €</b>	
Total HT	-	-	<b>233,63 €</b>	-	-	<b>254,99 €</b>	<b>9,14%</b>
Total TVA	-	5,5%	<b>12,85 €</b>	-	5,5%	<b>14,02 €</b>	<b>9,14%</b>
<b>Net à payer</b>	-		<b>246,48 €</b>	-		<b>269,02 €</b>	<b>9,14%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>			<b>2,05 €</b>			<b>2,24 €</b>	<b>9,14%</b>

La facturation et les volumes consommés sont relevés à une fréquence semestrielle.

Les volumes facturés au titre de l'année 2024 sont de **694 987 m<sup>3</sup>**. Ils correspondent aux volumes comptabilisés sur le second semestre 2023 et le premier semestre 2024.

### 3. RECETTES

*Extrait de la note du compte financier unique 2024*

Les budgets eau potable Régie et DSP sont désormais fusionnés et l'ensemble des données suivantes correspondent aux recettes de fonctionnement de l'ensemble du service potable sur les deux périmètres.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	CFU 2024	
			En montant	En %
Ch 002 : Résultat d'exploitation reporté	1 110 555.27	1 620 216.26	<b>1 620 215.08</b>	<b>37.71</b>
Ch 013 : Atténuations de charges				
Ch 70 : Vente de produits fabriquées, prestations de services	2 303 676.47	2 094 956.95	<b>2 467 338.76</b>	<b>57.43</b>
Ch 74 : Subventions d'exploitation			<b>5 839.11</b>	<b>0.14</b>
Ch 75 : Autres produits de gestion courante	4 933.28	5 500.00	<b>5 907.68</b>	<b>0.14</b>
Ch 76 : Produits financiers				
Ch 77 : Produits exceptionnels	14 343.00	4 000.00	<b>1 355.24</b>	<b>0.02</b>
Ch 042 : Opération d'ordre transfert entre sections	174 132.12	183 150.00	<b>195 920.05</b>	<b>4.56</b>
Ch 043 : Opération d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>TOTAL RECETTES SF</b>	<b>3 607 640.14</b>	<b>3 907 823.21</b>	<b>4 296 575.92</b>	<b>100%</b>

#### ➤ Vente de produits et prestations :

En hausse de 7.1 %, ces principales recettes se décomposent ainsi pour l'exercice 2024 :

- Vente d'eau (consommation et abonnement) : 1 750 691.89 € (+3.68 %)
- Redevances et taxes (reversées à l'Agence de L'Eau) : 317 143.32 € (+21.83 %)
- Location de compteurs : 278 228.62 € (+3.59 %)
- Divers travaux (pose compteurs, nouveaux branchements) : 81 268.83 € (+79 %)
- Diverses prestations services et remboursements de frais : 40 006.10 € (-2.34 %)

## CHAPITRE III : INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 1. QUALITE DE L'EAU

Les valeurs suivantes sont fournies par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par ses soins dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2023	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2023	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2024	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2024
Microbiologie	97	2	<b>98</b>	<b>0</b>
Paramètres physico-chimiques	97	0	<b>135</b>	<b>0</b>

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Analyses	Taux de conformité exercice 2023	Taux de conformité exercice 2024
Microbiologie	97,9%	<b>100%</b>
Paramètres physico-chimiques	100%	<b>100%</b>

### 2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10

VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b>			
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	0 à 15 points sous conditions	Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	49%	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b>			
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	5
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	120	-	<b>85</b>

### **3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU**

#### 3.1 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution (fuite ou casse sur réseau, abonnés non relevés, suivi des logements vacants...).

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2024</b>
Rendement du réseau	84,70 %	<b>81,90 %</b>
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	13,61	<b>13,33</b>
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	83,90 %	<b>81,06 %</b>

#### 3.2 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2024, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **3,06 m<sup>3</sup>/j/km**.

### 3.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2024, l'indice linéaire des pertes est de **2,97 m<sup>3</sup>/j/km**.

### 3.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire renouvelé en km	1,00	1,015	1,178	0,950	<b>1,415</b>

Au cours des 5 dernières années, 5.558 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,77 %**.

## **4. INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU**

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- |      |   |
|------|---|
| 0%   | Aucune action de protection   |
| 20%  | Études environnementales et hydrogéologiques en cours   |
| 40%  | Avis de l'hydrogéologue rendu   |
| 50%  | Dossier déposé en préfecture  |
| 60%  | Arrêté préfectoral  |
| 80%  | Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.) |
| 100% | Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application         |

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2024, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de **83,3%**.

## CHAPITRE IV : FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les budgets eau potable Régie et DSP sont désormais fusionnés et l'ensemble des données suivantes correspondent aux recettes et dépenses d'investissement de l'ensemble du service potable sur les deux périmètres.

### 1. BRANCHEMENTS EN PLOMB

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A compter du 25/12/2013, cette teneur ne doit plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Sur le territoire de la Régie, il n'existe pas à la connaissance du service de branchement en plomb.

### 2. MONTANTS FINANCIERS

*Extrait de la note du compte financier unique 2024*

#### 2.1 Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CFU 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	CFU 2024	
			En montant	En %
Ch 001 : Solde d'exécution section d'investissement reporté		505 043.05	<b>535 979.25</b>	<b>35.32</b>
Ch 021 : Virement de la section d'exploitation		1 385 163.03		
Ch 10 : Dotations et réserves	454 609.36			
Ch 13 : Subventions d'investissement	326 819.00	279 000.00	<b>51 793.94</b>	<b>3.42</b>
Ch 16 : Emprunts et dettes	450 000.00			
Ch 27 : Autres immobilisations financières	224 283.05	34 000.00	<b>33 275.68</b>	<b>2.19</b>
Ch 040 : Opérations d'ordre transfert entre sections	745 925.04	940 000.00	<b>863 092.46</b>	<b>56.88</b>
Ch 041 : Opérations patrimoniales	224 283.05	83 500.00	<b>33 275.68</b>	<b>2.19</b>
<b>TOTAL RECETTES SI</b>	<b>2 425 919.50</b>	<b>3 226 706.08</b>	<b>1 517 417.01</b>	<b>100%</b>

## 2.2 Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CFU 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	CFU 2024	
			En montant	En %
Ch 001 : Solde d'exécution section investissement reporté	621 613.65			
Ch 16 : Emprunts et dettes	167 386.90	210 000.00	205 687.15	18.46
Ch 20 : Immobilisations incorporelles	123 917.31	116 470.00	51 991.67	4.67
Ch 21 : Immobilisations corporelles	64 486.83	371 600.00	59 336.02	5.33
Ch 23 : Immobilisations en cours	514 120.39	2 221 986.08	567 546.13	50.96
Ch 020 : Dépenses imprévues		40 000.00		
Ch 040 : Opérations d'ordre transfert entre sections	174 132.12	183 150.00	195 920.05	17.59
Ch 041 : Opérations patrimoniales	224 283.05	83 500.00	33 275.68	2.99
<b>TOTAL DEPENSES SI</b>	<b>1 889 940.25</b>	<b>3 226 706.08</b>	<b>1 113 756.70</b>	<b>100%</b>

Le montant total des travaux effectués s'élève à 567 546,13 €, dont les réalisations principales concernent :

- Amancy / Route des Paquis : Renouvellement de la conduite AEP
- Arenthon / Route de Lanovaz : Dévoiement de la conduite AEP
- Cornier / Chemin de l'Essert : Renouvellement de la conduite AEP
- Saint-Sixt / Sur les Gorges : Renouvellement de la conduite AEP

## 3. ETAT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 est de 1 896 852.08 €, avec pour annuités 2024 :

- Montant remboursé en capital : 205 687,15 €
- Montant remboursé en intérêts : 58 180,78 €

## 4. AMORTISSEMENTS

Pour l'année 2024, la dotation aux amortissements a été de 863 092.46 € (745 925.04 € en 2023).

## **5. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Projets à l'étude	Commune	Montants prévisionnels en €
Sans objet		

## **6. PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Sécurisation alimentation St Laurent	2025	500 000 €
Renouvellement Moussy - St Laurent	2025	60 000 €
Renouvellement Chevilly - Arenthon/Cornier	2025	371 361 €
Renouvellement Lavillat - La Roche sur Foron	2025	550 000 €

## **CHAPITRE V : ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

---

### **1. ABANDONS DE CREANCE OU VERSEMENT A UN FOND DE SOLIDARITE**

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2024, le service n'a reçu aucune demande d'abandon de créance.

### **2. OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE**

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités

locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
Néant	

## CHAPITRE VI : TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

---

Référence de l'indicateur	Type d'indicateur	Exercice 2023	Exercice 2024
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	14 706	<b>15 160</b>
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m <sup>3</sup> ]	2.06	<b>2.05</b>
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	97.90%	<b>100%</b>
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	<b>100%</b>
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	<b>85</b>
P104.3	Rendement du réseau de distribution	84.70%	<b>81.90%</b>
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	2.56	<b>3.06</b>
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	2.43	<b>2.97</b>
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.87%	<b>0.77</b>
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	83.30%	<b>83.30%</b>
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	<b>0</b>